



COMMUNE DE VALMEINIER

La commune de Valmeinier et la SEMVAL (Société d'Economie Mixte de Valmeinier) ont construit un projet commun de construction d'un chalet d'alpage à double-usage (pastoral et domaine skiable), et d'un local de stockage destiné uniquement à la SEMVAL.

Le bâtiment comprend deux niveaux :

- Rez-de-chaussée / soubassement : local de stockage (exclusivement utilisé par la SEMVAL.)
- Étage : chalet d'alpage composé d'une pièce de vie et de deux chambres avec sanitaires.

Le logement sera utilisé l'été par le Groupement Pastoral et l'hiver par le personnel des remontées mécaniques pour y prendre un repas au chaud, à l'abri des intempéries et utiliser les sanitaires. Un espace de stockage de matériel est accolé au bâtiment, utilisé exclusivement par les éleveurs.

Électricité : le projet prévoit un raccordement au poste de transformation de la SEMVAL.

Alimentation en eau : assurée par une source existante qui alimente actuellement le chalet en place. Une cuve sera mise en place dans le sous-sol du bâtiment à l'arrivée de l'adduction en eau ; un système de filtration et de traitement de l'eau sera mis en œuvre en sortie de cuve pour l'alimentation en eau potable.

Assainissement : fosse enterrée et implantée sur la plateforme basse du terrain. La fosse sera vidée par la société d'exploitation durant toute l'utilisation à la fois en hiver et en été selon les besoins.

Chauffage : Il sera assuré par une dalle chauffante

Le COPIL PPT Maurienne du 20/09/2024 a accordé un avis favorable sans réserve au projet

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER), la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de Savoie.